CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E63951** **VALABLE JUSQU'AU** **14/04/2027**

ÉDITÉ LE 31/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1969

Raison sociale : VILLESALMON SARL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 20/04/2015
Capital : 300 000

13 RUE DES GRANDS CHAMPS
ZA
22120 HILLION

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST BRIEUC 69 B 20 496 980 202 RCS
Siret : 496 980 202 00022
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 5007336
Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 76377731

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 76377731

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/03/2026

Téléphone : 02 96 72 64 44 **Fax :** 02 96 72 56 74
Portable :
Responsabilité légale :
VILLESALMON CYRIL JOSEPH CLAUDE ALEXANDRE CO-GÉRANT / VILLESALMON REGIS CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.maconnerie-villesalmon-22.fr/
E-mail : contact@villesalmon.fr

Effectif moyen : 21 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 619 561 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	21	12/04/2023
2183	Restauration pierre de taille et maçonnerie du patrimoine	21	12/04/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/03/2026 16:13

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.